

# L'association (Loi 1901) des Amis de la Baie de la Landriais, agit pour:

## Protéger le site de la Baie de la Landriais.

- **Préserver** son environnement.
- **Sauvegarder** et valoriser le patrimoine maritime.
- **Mettre en valeur** tout édifice d'intérêt historique, architectural, patrimonial et environnemental.
- **Proposer** aux partenaires une gestion raisonnée de la baie

## Animer le site de la Baie de la Landriais

- **Organiser** des régates.
- **Participer** au Pardon de Notre Dame de la Miette (le 15 Août) et **animer** les jeux nautiques.
- **Organiser** le trophée Jules Campion
- **Participer et œuvrer** aux journées du Patrimoine, et à toutes manifestations avec notamment les associations du Pays de Rance.
- **Collaborer** avec la Mairie du Minihic sur Rance, et les différents partenaires



A 10 km de Saint Malo, sur la rive gauche de la **Vallée de la Rance**, au cœur du **Minihic sur Rance** et du futur parc régional, le site unique de la Baie de la Landriais abrite des édifices historiques et notamment la **Cale Sèche** mise en construction par **François LEMARCHAND** en 1905 et inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1996.

Vous souhaitez participer à notre projet. Vous pouvez devenir membre **en adhérent** à l'association ou **en effectuant un don** (Possibilités de bénéficier d'une réduction d'Impôt).

Pour toute **visite en groupe** du site de la Landriais, de la Cale Sèche, du moteur Duval, ou des expositions temporaires



RdV sur notre Site  
[www.assoabl.fr](http://www.assoabl.fr)



# LA BAIE DE LA LANDRIAIS

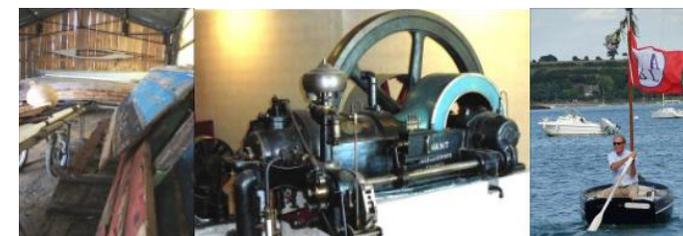
## Le Minihic sur Rance



## Sauvegarder

## Valoriser

## Animer



# Sauvegarder

**La Cale Sèche** du chantier de la Landriais, a été mise en construction en 1905 par François LEMARCHAND, pour faire face au développement de la grande pêche qui engendrait une demande croissante en réparation navale. Il s'agit d'un monument probablement unique en Europe par sa taille et son architecture; Il n'existait alors aucune cale de radoub entre Brest et Cherbourg capable d'accueillir un voilier de la taille d'un Terre-neuvais. Le tout premier navire entra



probablement dans la Cale en 1907, si l'on croit une carte postale de l'époque. Restauration de l'ouvrage d'art par l'association et l'abnégation de ses bénévoles entre 1995 et 2008, d'après les plans du Pr J.LE BOT



**Le moteur DUVANT**, installé par Louis LEMARCHAND en 1926, a permis d'alimenter en électricité, grâce à une dynamo, les machines-outils du chantier, accélérant ainsi le développement rapide de la production et des activités navales dans la Baie. Restauré par l'association et l'INSA de Rennes et inauguré en Juin 2014.



**Les canots traditionnels de Rance :**

Mémoire encore vivante de la tradition maritime de la Landriais et du Minihic, tout comme les Doris, fabriqués en nombre dans les différents chantiers de la Baie au siècle dernier, pour la pêche sur les Bancs de Terre-Neuve.



# Valoriser

**Les Perrés de la Baie**, ces murets de pierres sèches délimitent encore les terres agricoles, de l'Estran; ils permettaient de protéger les terrains et cultures des attaques des courants et des effets de la marée. L'association œuvre, en partenariat, pour la réhabilitation des ces ouvrages traditionnels de la vallée de la Rance.



**Journées Emeraude** : Pour valoriser l'environnement de la Baie, l'association organise des opérations de nettoyage des grèves. L'AABL cherche aussi à promouvoir une gestion raisonnée de la baie notamment par un dialogue autour de l'occupation de l'Estran par les usagers.



**Les journées du Patrimoine et les expositions**

ont pour but de conserver et faire connaître le site de la Baie de la Landriais et les richesses de ses traditions maritimes (Techniques de constructions navales, les Doris, les bateaux traditionnels de Rance...).



# Animer



Championnat de Rance de Godille



Régates dans la Baie et événements nautiques



Accueil de bateaux traditionnels



6 Août 1944, Traversée de la Rance à la nage. Trophée Jules Camp



Inaugurer et célébrer aux côtés des habitants de la baie.



Participation au Pardon de La Miette, 15 Août.